

# G. I. R. MARALPIN

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES  
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat : 49 avenue Cernuschi - F-06500 MENTON - Tél/Fax . xx – (0)4 93 35 35 17 - Messagerie électronique : gir.maralpin@wanadoo.fr

## BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 29 DÉCEMBRE 2002

### ÉDITORIAL

En prologue à l'ouverture prochaine d'un site *internet* où seront accessibles, dans leur intégralité et aux moindres délais, les documents issus de nos travaux, il nous a paru opportun de présenter les derniers d'entre eux dans ce numéro de notre Bulletin, au terme d'une année d'intenses activités.

Nous espérons que nos lecteurs y percevront le souci de notre Groupe de réflexion de couvrir la problématique de l'aménagement durable des territoires de notre région transfrontalière, à la mesure de ses moyens certes, mais sans se départir de la rigueur d'analyse qu'il s'impose, fût-ce en se dérochant parfois aux pressions de l'actualité.

Figurent ainsi dans ce numéro :

- l'analyse par son auteur du **Compte déplacements de la bande littorale des Alpes-Maritimes** [cf. pages 2 & 3], étude réalisée à l'*Agence des déplacements des Alpes-Maritimes* (ADAM), ainsi que les premiers enseignements qui peuvent en être dégagés ;
- un rappel chronologique des avatars de la **Directive territoriale d'aménagement (DTA) des Alpes-Maritimes**, ainsi qu'une analyse du rapport de la **Commission d'enquête** ad-hoc [cf. pages 4 à 6], au sujet desquels le débat reste pleinement ouvert, tant sur le contenu de la DTA que sur l'adéquation des procédures d'enquête publique en la matière ;
- l'annonce de la **Conférence débat sur "Ville et Automobile"** [cf. page 14] précise en effet combien cette DTA (dont nous souhaitons toutefois qu'elle soit, même en l'état, promptement adoptée) est loin de remédier aux désastres urbanistiques et environnementaux de la bande littorale azurélienne ;
- l'analyse des dernières données sur les **Trafics de transit marchandises circumméditerranéens** [cf. pages 8 à 13] ; complétée de deux volets devant traiter respectivement de la problématique pyrénéenne et du cabotage maritime, elle constituera le cadre introductif au *Livre Blanc sur les infrastructures ferroviaires maralpines* dont l'achèvement a été sévèrement retardé par la forte implication du GIR dans les débats publics de la DTA [cf. notamment Bulletins n° 23/24 & 28] et du Port de Nice [cf. Bulletin n° 27].

L'actualité, dont le suivi est consigné dans l'*Éphéméride* [cf. Page 4], fait aussi l'objet de quelques commentaires avec :

- un écho du dernier **Sommet franco-italien** [cf. Page 7] resté sourd à nos appels en faveur d'un rééquilibrage des infrastructures maralpines [cf. notamment Bulletin n° 28, Page 8] ;
- la confirmation de la **concertation interassociative en faveur d'itinéraires doux littoraux** [cf. Page 14] complétant notre projet de liaison transfrontalière dont la concrétisation est en bonne voie ;
- la présentation de nouveaux partenaires transalpins du GIR en matière de **Culture et Droit de l'environnement** [cf. page 14].

#### **Prochaine réunion : Assemblée annuelle statutaire**

Notre prochaine réunion tenant lieu d'*Assemblée annuelle statutaire*, nous lançons un *appel à la participation* de tous nos adhérents et correspondants, et demandons à tous ceux qui seraient dans l'empêchement d'y donner suite de bien vouloir nous adresser leur *pouvoir*. Qu'ils en soient ici remerciés par avance.

Le Bureau

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Mardi 14 Janvier 2003**

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis

7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal

de 18 heures à 20 heures

Salle du Conseil, au 5ème et dernier étage (Ascenseur)

La réunion suivante se tiendra le **mardi 11 février 2003** aux mêmes lieux et heures et sera consacrée à un *Exposé-débat* sur le thème "**Planification urbaine et Automobile – Le cas azuréen**" [cf. Page 14]